

FORMATION CSE 11 À 49 SALARIÉS

RÉFÉRENCE: CSE005

COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

PRÉREQUIS

Parler et écrire le français

PUBLIC

Membres du comité social et économique.

Futurs membres

Dirigeants et services RH.

LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

14 heures -

2 journées



OBJECTIFS

- S'approprier les missions de la délégation du personnel.
- Comprendre le fonctionnement de l'instance CSE (comité social et économique) des entreprises de 11 à 49 salariés.
- Pouvoir contribuer à la résolution des problèmes quotidiens de l'entreprise et à l'application des textes.
- Savoir mener des actions de prévention et d'enquête en matière d'hygiène et de sécurité.



PROGRAMME

Introduction sur le comité social et économique :

- Différences par rapport aux anciennes instances.

Les missions de la délégation du personnel au CSE (entreprises de 11 à 49 salariés) :

- La présentation des réclamations des salariés à l'employeur.
- L'assistance des salariés dans les procédures disciplinaires.
- La communication avec l'inspection du travail.
- Les consultations obligatoires du CSE (11 à 49 salariés).
- La prévention et la surveillance des risques physiques et psychiques.
- Le suivi des travaux des entreprises extérieures.
- Le droit d'alerte et le droit de retrait.
- Le déclenchement et le suivi d'une procédure d'enquête.
- L'identification de la responsabilité de l'employeur dans les accidents.

Les moyens à la disposition des délégués :

- L'affichage.
- Les autres moyens de communication.
- Le mandat des délégués.
- Les effectifs de la délégation du personnel au CSE.
- Les instances compétentes en cas de litige.
- La protection spéciale des représentants du personnel.

Les réunions des délégués du personnel :

- La préparation, déroulement et compte rendu des réunions CSE.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié